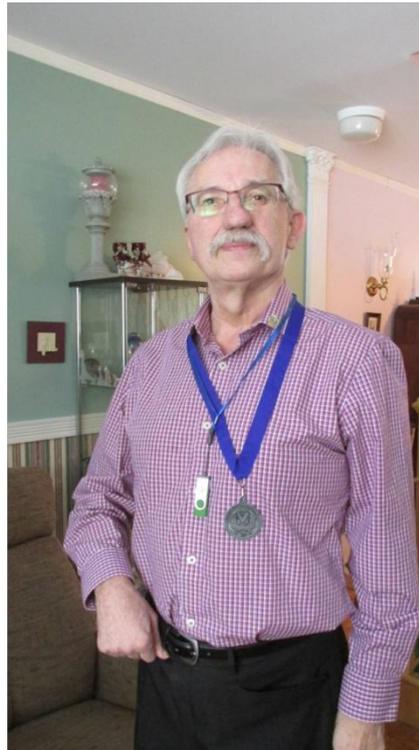


Le Recherchaymère



*Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Dimanche le 5 février 2017, Pierrette Vachon-l'Heureux et Francine Vachon se rendaient chez Daniel Vachon, le président fondateur de l'association, afin de lui remettre la médaille de notre 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation et la clé USB contenant l'historique des vingt ans d'existence de l'ADPV.

Volume 19, numéro 1, mars 2017

# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente M <sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux .....	3
Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite) .....	4
Notre histoire de famille à travers l'archéologie (suite) par Francine Vachon .....	9
Un contrat de Paul Vachon et de Marguerite Langlois.....	11
Rassemblement 2017 de l'Association à Thetford Mines par les membres du comité organisateur .....	12
Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon.....	13
Espace publicitaire et commandites.....	14
Conseil d'administration .....	15
Sollicitation d'articles et offre d'emploi.....	15



## *Mot de la présidente* *M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux*

Bonjour à tous et à toutes!

Voici le printemps qui s'annonce! Cette vingt-et-unième année d'existence de notre association qui commence, nous invite à continuer à célébrer dans nos cœurs, la vitalité de notre regroupement autour de notre ancêtre Paul. Depuis notre rencontre à la Grande Ferme de Saint-Joachim, nous avons rendu hommage à notre généalogiste fondateur, Daniel Vachon, en lui remettant, au nom de tous et de toutes, la médaille de fondation.

Cette année est une année charnière pour notre fédération. En effet, la Fédération des associations de famille (FAFQ), qui est un organisme sans but lucratif doit défendre sa reconnaissance auprès du ministère des Loisirs du Québec. Son statut est remis en question. La Fédération doit de plus proposer des projets pour obtenir des subventions de la part du ministère. La politique des subventions pluriannuelles n'est plus offerte. Le conseil d'administration de la fédération se propose donc d'une part, de contester les exigences gouvernementales après avis juridique en la matière, et d'autre part, de présenter un plan de relance à l'occasion de l'assemblée générale du mois de mars. Les cotisations seront demandées comme à l'habitude en début d'année. Nous nous acquitterons de ces frais en attendant la suite des choses.

Notre bulletin, Le Copechagnière témoigne toujours de notre recherche de l'histoire de notre ancêtre et des familles Vachon et des familles Pomerleau rattachées à sa descendance. Nous poursuivons la lecture des aventures de la famille de Sœur Thérèse Vachon et la présentation des recherches archéologiques menées par la Société d'art et d'histoire de Beauport.

Un nouveau volet s'ajoute à notre recherche généalogique. En effet, la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents nous interpellent. Nous tenterons d'illustrer pour vous le travail du paléographe et vous faire profiter, grâce à cette expertise, de la connaissance des réalités économiques et sociales de la période pendant laquelle notre ancêtre Paul et ses enfants et ses petits-enfants ont vécu en Nouvelle-France.

Enfin, vous vous demandez sans doute ce que nous réserve le rassemblement de 2017? Il sera tout à fait passionnant. Ensemble nous découvrirons les richesses qu'offre la région de Thedford Mines pour l'histoire de la famille Vachon.

Que le renouveau de la nature vous soit une source de joie et d'élan!

*Toujours fière et laborieuse*



## *Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)*

*Sœur Thérèse de la communauté des Sœurs Grises de Montréal est l'auteur d'un album / volume racontant l'histoire de sa famille de 1887 à 2002. Cet article est en partie un extrait du sixième chapitre de son volume. Un premier extrait ayant pour titre Au pays des filatures de coton fut publié dans Le Copechagnière, Volume 7, numéro 1, mars 2005. En résumé, dans cet extrait, suite au décès de Philias Vachon, la famille trime dur sur leur ferme à St-Pierre-de-Broughton comté de Mégantic. Amédée alors âgé de onze ans doit en partie assumer les tâches de la ferme. Sa mère Marie Nadeau décide d'expatrier la famille en Nouvelle-Angleterre, plus précisément, à Salmon Falls New Hampshire. Dès que les enfants sont assez grands, ils travaillent dans les usines de filature de coton. Bientôt l'ainé Amédée s'improvise barbier et devient propriétaire d'un petit commerce. La famille se tire assez bien d'affaire financièrement, mais Marie Nadeau s'inquiète pour l'avenir de ses enfants dans ce milieu. Pour elle, une nouvelle migration s'impose. C'est un départ pour le Manitoba. Un deuxième article relatant les premières années de cette famille dans les prairies est paru dans le bulletin Le Copechagnière, volume 12, numéro 2, juin 2010 La venue aux prairies 1887 – 1896.*

*Un troisième, un quatrième et cinquième article, extraits du sixième chapitre de son volume, sont parus dans les bulletins Le Copechagnière, Volume 18, numéros 1, 2 et 3 de 2016.*

*Pour les membres qui n'ont pas accès à ces bulletins, ils seront bientôt disponibles sur le site web de l'association.*

*Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 (suite)*

Sœur Thérèse Vachon raconte:

### Les soins médicaux

Malgré une nourriture saine et abondante, la famille n'était pas à l'abri des maladies et malaises. Les séjours à l'hôpital ont été extrêmement rares sinon inexistantes. L'assurance maladie ne



*Famille d'Amédée & Delmina debout  
Antoinette, Charles, Albert, assis Delmina,  
Clara, Élodie et Amédée*

faisait pas partie de la réalité familiale. Les malades étaient soignés à la maison avec, au besoin, une ou deux visites d'un médecin. Écoutons Élodie nous relater quelques de ses souvenirs à ce sujet.

« Suite à son accident, papa a reçu les soins du médecin tout en demeurant à la maison. C'est maman qui le soignait, et ce durant cinq à six semaines ».

« Contre le rhume, on faisait une ponce (breuvage chaud) avec de "l'anti-douleur" ou de "l'huile électrique". Une petite cuillerée de l'un ou l'autre de ces médicaments ajoutés à une autre de sucre dans l'eau chaude et un peu de lait était le remède universel. Pour les enfants on le faisait on peu moins fort. Maman faisait sécher du baume pour soigner les rhumes. Le baume était écrasé, mis dans un petit sachet et ébouillanté pour faire une tisane. C'est ainsi qu'on se soignait : avec des remèdes simples, naturels et économiques.

Pendant la grippe espagnole de 1918, un médecin est venu faire sa visite une ou deux fois parce que plusieurs personnes en étaient atteintes. Clara a eu une pneumonie-double, le médecin est venu quelques fois. Par la suite, il est devenu malade lui-même ».

Ces quelques visites du médecin à domicile semblent couvrir l'étendu des soins médicaux requis par Amédée et sa famille.

### Le vêtement

Aujourd'hui, le tricot est en général un passe-temps. Mais au début du siècle, il était une nécessité. Il n'était pas question d'acheter de la laine au magasin, du moins pas pour les paysans, et nos ancêtres en étaient. Non! Il fallait aller au début du processus, c'est-à-dire tondre la laine des moutons. Étant donné que grand-père n'avait pas de mouton, la laine était achetée des voisins Masson et Holland. La laine récoltée était ensuite peignée ou démêlée au moyen de cardes.

Une cardé est une brosse garnie de pointes métalliques, servant justement à peigner et à enlever les chardons, les herbages et autres objets qui s'entremêlaient. La laine cardée était mise en rouleaux d'environ quatre pouces de diamètre et d'une longueur de trois à quatre pieds, les rouleaux étaient déposés délicatement dans une boîte afin de ne pas les écraser. Ces mèches devaient être filées au rouet plus tard.

Le rouet était un instrument à roue, mue au moyen d'une pédale et qui vrillait les mèches en laine. Élodie a gardé un bon souvenir de ce travail et elle nous disait avec fierté "J'ai beaucoup cardé. Il fallait effiloche la laine d'abord, l'étrier, ensuite la carder. Maman la filait et nous la mettions sur un dévidoir pour des écheveaux. Grand-maman Vachon tricotait nos bas et nos mitaines".

Nous conservons de la famille de grand-père, l'image d'une ruche bourdonnante et industrielle. Ils savaient aussi s'amuser entre eux à la maison et avec leurs voisins les Masson, les Brière et les Donais.

## Les loisirs

C'était important pour les familles de se visiter, d'échanger et de partager. Au cours de ces visites d'amitié, le chant, la musique et les cartes étaient à l'honneur.

Les jeunes des chez Amédée et Delmina avaient un goût prononcé pour la musique et en dépit de n'avoir pas eu la chance de recevoir des leçons, les parents et quatre de leurs cinq enfants étaient parvenus à jouer d'un instrument ou d'un autre.

Clara et Antoinette jouaient l'harmonium et on sait même que cette dernière accompagnait aux messes du dimanche. Élodie, comme sa mère, jouait de l'accordéon, et Albert avait adopté le violon. Personne n'a vraiment su maîtriser à la perfection un instrument, mais leur "petit savoir" contribuait à agrémenter les soirées aussi bien à la maison que chez les voisins.

Grand-père jouait de la musique-à-bouche. Il aimait que les jeunes giguent. Même si le plancher de la "grosse maison" était un peu raboteux, il turlutait et s'accompagnait de deux cuillères. L'heure était à la danse! De plus, il aimait beaucoup le champ. "S'il était à jouer aux cartes, dit Élodie, et que quelqu'un commençait à jouer de la musique ou à chanter, il laissait tout tomber pour rejoindre les musiciens. C'était une belle vie de famille..."

Parlant de la vie ensemble, Jean Vanier affirme que « La fête nourrit les cœurs, redonne l'espérance et une force pour vivre les souffrances et les difficultés de la vie quotidienne... Les cœurs ont besoin de ces temps où tous se rassemblent, rendent grâce, chantent et dansent... »

Avant de tirer la conclusion de ce regard à vol d'oiseau sur les trente-six dernières années de nos grands-parents sur la ferme, parlons des moyens et des conditions de transport de l'époque.

## Les grands départs

Les années passaient, et nous grandissions, tous en route vers l'au-delà. L'horloge venait de sonner minuit. Nous sommes aux premières heures de 1936. Et pourquoi cette année se distingue-t-elle parmi toutes les autres? Parce que 1936 marquait l'année au cours de laquelle s'éloigneront les piliers de cette ferme, cédant la place à de nouvelles énergies.

Au printemps de 1936, nos grands-parents ont chargé leurs effets personnels dans un camion – sans oublier les fameux petits chevaux noirs – et ils sont partis pour Deerhorn, à environ 200 milles au nord d'Oak Lake, où Charles, leur benjamin, était curé de paroisse. Tous les deux appréciaient la tranquillité du presbytère tout en rendant service selon leurs forces. Grand-mère était cette ménagère discrète et courtoise alors que grand-père s'occupait de fendre les bois, de l'entretien de la cour et du jardin.

Le 30 mai 1939 le soleil s'était levé comme d'habitude sur la petite ruche du presbytère. C'était une journée comme tant d'autres, consacrée à Dieu et tournée vers le prochain. Grand-père avait fendu du bois une bonne partie de l'avant-midi. L'heure du repas arrivée, la voix de grand-mère se fit entendre « Le dîner est prêt! » Grand-père et l'oncle Charles sont arrivés immédiatement.

Après le repas du midi, ils avaient l'habitude de faire une sieste. Les deux hommes se sont retirés tandis que grand-mère vaquait tout bonnement à ses tâches domestiques. Soudain, s'est élevé un cri déchirant : au secours!

L'oncle Charles s'est précipité au pied de l'escalier d'où venait l'appel. Il a tout juste eu le temps d'ouvrir les bras pour y accueillir grand-père qui venait de subir une embolie cérébrale. Il l'a étendue sur le divan et lui administrer l'Extrême-Onction. Cette dernière bénédiction a accompagné l'âme qui venait à l'instant même de rencontrer son Créateur et son Maître.

La famille et toute la communauté paroissiale d'Oak Lake étaient dans la consternation. À preuve ce témoignage cité de L'Oak Lake News en date du 11 juin 1939.

*Le 30 mai, les gens d'Oak Lake ont été stupéfaits d'apprendre la mort soudaine d'Amédée Vachon, un des pionniers les plus respectés de la communauté. Monsieur Vachon était un membre dévoué de l'Église Saint-Athanase. Il était un bon catholique et un bon citoyen. Monsieur Vachon nous laisse l'exemple d'un mari aimable d'un père dévoué et d'un gentilhomme juste et honorable. Il laisse dans le deuil de nombreux et fidèles amis dans la communauté.*

La messe des funérailles a été célébrée le 3 juin 1939 par l'oncle Charles Vachon en l'église de St-Athanase, assisté de messieurs les curés Théoret, de Ste-Rose; A.J. Webb, de Virден; J.E. Derome, de Stonewall; A. McInerlay et B. Davies, de Brandon; A. Roy de Grande-Clairière et Harold Roy, d'Oak Lake. Il a été porté au cimetière d'Oak Lake par messieurs M. Masson, C. Oliver, A. Ducharme, E. Edmond, A. Carberry et J. Labelle. C'était le dernier adieu à celui que nous aimions encore aujourd'hui appeler pépère Vachon.

Après un départ aussi soudain, il était difficile de reprendre sans heurt le train-train de la vie quotidienne. Grand-mère semblait éprouver une difficulté d'ajustement très pénible et mouvementée. J'ai donc fait appel aux souvenirs de quatre de ses petites-filles. Thérèse, Anna et Rita Brière ainsi qu'Élodie Hamel-Brisebois pour en parler. C'est donc à la lumière des faits qu'elles m'ont racontés que je puis reconstituer les dernières années de la vie de grand-mère.

Dès l'été 1939, l'oncle Charles avait fait des démarches et placé grand-mère à l'Hospice Taché, à St-Boniface. Mais elle, toujours active et très attentive aux besoins des personnes avec qui elle vivait, n'avait pas réussi à s'acclimater à cette vie sédentaire. Elle est donc revenue chez sa nièce Honora Courchesne-Richard de Saint-Vital. Elle y a vécu quelques mois seulement avant que l'oncle Charles ne l'amène chez sa fille Clara où elle est demeurée environ six semaines. Par la suite, elle s'est rendue chez son aînée Antoinette vivant à l'époque, à Mankota, SK. Thérèse la fille aînée d'Antoinette, nous a livré sa réaction lorsqu'elle a appris que sa grand-mère viendrait vivre avec la famille. "Je me vois encore toute excitée à la pensée que mémère allait vivre chez nous. Mais j'ai vite compris combien sa présence affectait notre façon de vivre. La charité étant première, nous avons tout fait en notre pouvoir pour la rendre heureuse et confortable. Mes parents lui ont cédé la chambre à coucher. À tour de rôle l'une de nous couchait avec elle. Quant à mes parents, ils dormaient dans une de nos chambres avec trois enfants.

Grand-mère a toujours aimé rendre de petits services et sa vie à Mankota n'a pas été différente. Les jeunes chez Antoinette se souviennent vivement comment elles aimaient déguster un plat ou un repas préparé par l'aïeule. C'était toujours un régal.

À cause d'une paralysie qui la limitait dans ses mouvements, grand-mère était incapable de se peigner seule. À tour de rôle, une des filles se faisait un plaisir de la coiffer et de lui tresser les cheveux. Nous aimions beaucoup mémère, confie l'une d'elles, et elle faisait partie intégrante de notre famille.

La vie suivait son cours. Les jeunes allaient et venaient comme si grand-mère y serait toujours. Voici que quelques jours seulement après Noël 1940, elle se mit à décliner rapidement. Une vilaine diarrhée de trois jours l'a emportée.

Constatant la grande faiblesse de sa mère, Antoinette a demandé à sa fille Alma chez l'oncle Sinaï Brière pour qu'il aille chercher le prêtre à Billimum, à environ trois milles de la maison. C'est l'abbé Alfred Roy qui est venu lui administrer l'Extrême-Onction. Au pied du lit de grand-mère, la famille priait avec ferveur pour celle qui s'apprêtait à les quitter. Elle devait décéder en cette soirée du 14 janvier 1941. Élodie (Hamel) croit que sa mère Clara aurait non seulement été présente au moment du grand passage, mais que grand-mère aurait rendu le dernier soupir dans ses bras. Geste délicat de la Providence envers celle qui avait travaillé si étroitement avec sa mère (surtout au temps des conserves).

Précisons qu'il n'y avait pas de salon funéraire à Mankota. C'est donc le lendemain après-midi que ceux de Gravelbourg sont venus à la maison. Croyez-le ou non, ils ont embaumé grand-mère drette-là, dans sa petite chambre! Je me souviens, dit Thérèse Brière, combien cela a été pénible pour nous de penser que tout se passait dans cette chambre. Elle a été exposée chez Antoinette et le chapelet était récité toutes les heures. Ce n'est que le 16 janvier que la dépouille mortelle a été amenée par train en direction d'Oak Lake, Manitoba.

Les cousines Brière n'ont pu se rendre aux funérailles, car déjà leur père, Jean Brière, était gravement malade. Thérèse nous a dit « les filles ont dû rester à la maison avec papa ». Je me souviens encore du grand vide et de l'ennui que la mort de mémère avait inscrit dans nos cœurs. Vivre avec sa grand-mère c'est une merveilleuse expérience!

Le 20 janvier l'oncle Charles Vachon célébrait la messe des funérailles dans la petite église de Saint-Athanase, à Oak Lake. La dépouille mortelle a été portée au cimetière de la même localité par six neveux : Édouard, Amédée, Émery, Adélar, Wilfrid et Joseph Masson.

On dira de grand-mère qu'elle était calme. Elle ne faisait pas de bruit, mais sa présence était très active. Ses beaux grands yeux bruns nous parlaient plus fort et mieux qu'un gros livre, de sa conviction religieuse, de son attachement à la famille et de son affection pour ses petits-enfants. Nous gardons d'elle le souvenir d'une bonne grand-mère.

Nos grands-parents dotés d'une belle intelligence, possédaient une grande énergie, étaient entreprenants, clairvoyants et tenaces. Invoquons-les et marchons avec beaucoup de fierté et de dignité sur les sentiers qu'ils nous ont tracés.

*À suivre dans le prochain bulletin...*



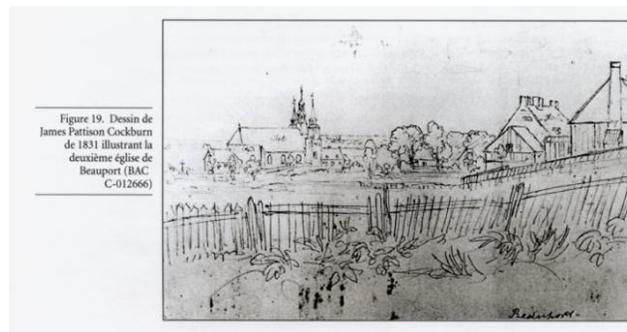
*Notre histoire de famille à travers  
l'archéologie (suite)  
par Francine Vachon*

Érigée en seigneurie en 1634, Beauport est une des plus anciennes localités au Québec. En 1684, le premier évêque de Québec et protecteur de notre famille, François de Laval, décrétait l'érection canonique de la paroisse de la Nativité de Notre-Dame comprenant la seigneurie de Beauport et la partie est de la seigneurie de Notre-Dame des Anges pour lesquelles notre ancêtre Paul était notaire. Beauport a maintenant 383 ans. Et nous sommes une des familles fondatrices de Beauport.

Le texte et les photos suivants sont publiés avec la permission de M. Pierre Drouin, archéologue et gestionnaire du projet pour la Société d'art et d'histoire de Beauport.

Les trois précédents articles nous parlaient surtout de l'importance des fouilles archéologiques nous permettent de connaître notre histoire à travers les découvertes matérielles. On s'est attaché surtout à la première église (1672-1722), la seule qui a pu bénéficier des fouilles, ainsi que du premier cimetière. Il faudra donc attendre d'autres fouilles pour en connaître autant sur les églises successives. Cependant, nous disposons de plusieurs illustrations pour connaître la suite.

La population augmentant rapidement a obligé la construction d'une deuxième église (1722-1850) sur les fondations de la première. Vous remarquerez, sur les illustrations un et deux qu'elle est passablement plus grande que la première et en si peu de temps. Elle a de drôles de clochers.



Numéros 1 et 2, on voit la deuxième église perdue dans la campagne.



Figure 32. Vue vers le sud-est de la troisième église de Beauport vers 1885 (AVQ fonds M. Bédard, 200/2.2/01)



Pehr Kalm naquit en Suède mais fut emmené en Finlande, postérieurement à 1721.

Lors de son passage en 1749, Pehr Kalm, celui-là même qui était étonné de la qualité de vie, de la belle éducation et de la débrouillardise de nos ancêtres, qualifiait la deuxième église de «belle église qui s'élève à quelque distance du rivage et qui s'appelle Beauport.»

Numéro 3, troisième église



Figure 31. Vue vers l'ouest de la troisième église de Beauport à partir de l'avenue Royale vers 1870 (BAnQ P1000, S4, D59, P101)

Numéro 4, troisième église, et le chemin Royal, sinueux et en terre.



Figure 35. Vue vers l'est des ruines de la troisième église de Beauport après l'incendie de 1890 (AVQ fonds M. Bédard, 200/2.2/03)

Les cendres encore fumantes, la Fabrique se retrouve les manches et entreprend bientôt la reconstruction de l'église sur les murs de l'ancienne. Dès le 9 février 1890, des mesures sont prises pour amorcer les travaux dans les plus brefs délais et faire le nécessaire pour subvenir aux besoins spirituels des Beauportois, comme en témoignent les archives paroissiales

Numéro 5, l'église incendiée en 1890.

## ***Un contrat de Paul Vachon et de Marguerite Langlois***

*Le contrat suivant est la constitution d'une rente viagère par Paul Vachon l'ancêtre pour Paul Vachon son fils aîné alors âgé de 21 ans et aux études au séminaire à condition qu'il soit admis aux ordres sacrées de prêtrise. Paul fut le prêtre fondateur de la paroisse du Cap de La Madeleine*

17 décembre 1677 Titre clerical a M<sup>re</sup> Vachon

Pardeuant Romain Becquet Not.<sup>re</sup> Roy. | &c. furent presents en leurs personnes Maistre Paul Vachon Notaire Royal, & Marguerite Langlois Sa femme de luy bien & dhuement autorisée pour leffect qui Ensuit, demurant en la paroisse & Seigneurie de Beauport, Lequels pour seconder de leur pouvoir la bonne intention et loaiuable desseing, que le sieur Paul Vachon leur fils a de paruenir aux ordres Sacrées Et luy donner plus de moyen de Viure honnestement en la profession Ecclesiastique, Ont recognu & confessé Auoir donné, créé, constitué assis et assigné par ces presentes des maintenant A tousiours promis & promettent l'un pour l'autre et chacun d'Eux pour le tout Sans diuision ne discussion, Renonceants aux benefices de diuision ordre de droict de discussion Et fidejussion garantir de tous troubles, debtes, hipotecques & empeschements generalement quelconques, audict Sieur Paul Vachon leur fils, a ce present, & acceptant pour luy Seulement Soixante et quinze liures de rentes et pention Viagere Annuelle que lesdicts Sieur Vachon & Sa femme Seront tenus & promettent Solidairement comme dict est, de luy bailler & payer doresnauant par chacun an en cette Ville de Quebecq, ou au porteur &c. aux quatre quartiers esgallement, dont le premier d'Iceux escherra pour portion de temps a la fin du cartier de l'année dans lequel ledict Sieur Vachon aura pris & receu l'ordre de prestrise & continuer de la en auant le payment de la dicte rente et pention Viagere de quartier en quartier apres Ensuiant ladite Vie dud. Sieur Paul Vachon Seulement, Generalement Sur tous & Chacuns les biens meubles & Immeubles presens & auenir desdicts donateurs, qu'ils en ont dez a present chargez obligez affectez et hipotecquez a garantir fournir & faire Valoir lad. Rente bonne Soluable & bien payable comme dict est Sans aucun deschet ny diminution nonobstant toutes choses a ce contraires, Pour en Jouir par ledict Paul Vachon Saditte Vie durand Seulement, Le Tout a Condition Expresse que Sy led. Sieur Paul Vachon n'estoit admis aux ordres Sacrées de prestrise Et qu'il nen recherchast l'occasion, En ce cas le present Contract demeurera Nul & Sans Effect, comme n'ayant esté fait que pour cette Seule consideration, Et lesdicts donateurs dechargez du payment & continuation de lad. rente & pention Viagere, Est aussy le present contract fait Sans que lad. Donation et constitution de pension puisse a l'auenir faire prejudice Aud. Sieur Paul Vachon a ses droicts Successifs Venant a la Succession de Sesd. Père Et Mere, En raportant lad. rente, Car ainsi &c. le tout a esté Conuenu Stipullé & accordé entre lesd. parties, lesquelles pour faire Insinuer ces presentes partout ou besoin sera, ont fait et constitué leur procureur Special & Irreuoicable le porteur d'jcelles luy en donnant tout pouuoir, & de lad. Insinuation Requerir acte pour Seruir aud. Sieur Vachon en temps & lieu ce que de raison, Promettant &c. Obligeant &c. Renonceant &c. fait Et passé a Quebecq dans la salle du Seminaire, lan mil Six cents Soixante & dix Sept, apres midy le dix Septiesme decembre, ez presences de Jean Marnay clerc & de Noël le Vasseur Menuisier, demurants aud. Quebecq tesmoins qui ont signé avec lesd. parties Et Notaire a la reserue de lad. Langlois qui a déclaré ne Scauoir Ecrire ny Signer de ce enquis Suiu.<sup>ce</sup> L'ordonn.<sup>ce</sup>

(signé) Paul Vachon)(signé) P Vachon (par)

(signé) Noel LeVasseur (signé) J Marnay (par)(signé) Becquet (par)

*Cet acte notarié a été transcrit par Jean Marie Tanguay et Fleurette Asselin. La transcription fidèle n'engage en rien leur responsabilité ni celle de la Société de Longueuil. L'original de ce document a été numérisé par le BANQ.*

***Rassemblement 2017 de l'Association à Thetford Mines  
par les membres du comité organisateur***

***Daniel Pomerleau, Marie-Marthe Pomerleau et Léandre Vachon***

Comme on vous l'avait annoncé dans le bulletin volume 18, numéro 3, de novembre 2016, le rassemblement aura lieu le samedi 9 septembre prochain à Thetford Mines. Plus précisément, les membres du comité vous accueilleront dès 9 h 30 à la porte d'entrée de l'édifice Le chevalement du Centre historique de la mine King, situé au 240, de la rue Bennett Ouest à, Thetford Mines.

La première partie de la journée se déroulera à cet endroit c'est-à-dire l'assemblée générale annuelle, le dîner et la visite guidée du site. En après-midi, le groupe se déplacera vers le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines au 711 du boulevard Frontenac Ouest pour une seconde visite guidée.

Tous les détails suivront dans le bulletin de juin. Réservez votre journée du samedi, le 9 septembre pour vivre une journée de retrouvailles et de rencontre avec l'histoire des mines d'amiante du Québec.



Le Centre historique de la mine King offre à ses visiteurs un site d'interprétation qui permet non seulement de mettre en valeur des bâtiments miniers et leurs équipements, mais également le labeur des générations de travailleurs qui ont bâti la région. La visite débute par le bâtiment de la Forge où y est présenté le vaste territoire qu'occupent les mines d'amiante au sein de la MRC des Appalaches. On y découvre plus en détail les fonctions de ce bâtiment dans l'industrie minière ainsi que le travail de forgeron. Les visiteurs se dirigent par la suite dans le bâtiment des Treuils. L'imposante machinerie étant toujours présente, il est possible d'y constater le travail important et méticuleux que devait faire l'opérateur des treuils. La visite se termine par le bâtiment du Chevalement. On y présente, entre autres, les différentes étapes que les travailleurs devaient faire avant et après leur quart de travail. Les visiteurs peuvent également se rendre à l'observatoire situé au sommet du chevalement et y observer une vue de 360 degrés sur la ville de Thetford Mines et ses paysages miniers.



## *Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon*

**Bienvenue à nos nouveaux membres** (depuis octobre 2016)  
Mme Nathalie Vachon, Saint-Ferdinand (Québec)

### **Statistiques**

108 membres en règle : (86 réguliers et 22 conjoints)  
12 membres cotisations échues (1<sup>er</sup> avis envoyé) : (11 réguliers et 1 conjoint)  
0 membre cotisation échue (2<sup>e</sup> avis envoyé) : (0 régulier et 2 conjoints)

### **Page Facebook**

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **209** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : [www.facebook.com/VachonPomerleauOrg](http://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg)

### **Recrutement**

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.  
En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

### **Mot de passe**

Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privé aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 sera :

### **Carnaval**

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

### **Carte de membre**

Depuis juin 2016, les cartes de membre sont permanentes. Elle sera valide tant que vous serez membre. Déjà, plusieurs d'entre vous avez reçu cette nouvelle carte. Pour les autres, vous la recevrez lors de l'envoi de l'avis de renouvellement de votre cotisation. Cela nous aidera à diminuer les coûts.

## Espace publicitaire et commandites



POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ  
**DION CHEVROLET BUICK GMC INC.**  
www.dionchevrolet.com

**Richard Dion**  
Président

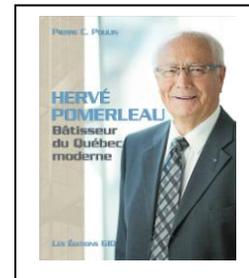
2200, rue Sherbrooke  
MAGOG, Québec J1X 4Z6  
Bur.: (819) 843-6571  
Rés.: (819) 847-0303  
Fax: (819) 843-6528

**LOCATION**  
**AVIS**

Magog: (819) 868-2847  
richard.dion@dionchevrolet.com

### L'histoire d'Hervé Pomerleau, membre de l'association depuis 1<sup>er</sup> août 2000 vient de paraître

Découvrez les faits marquants de l'histoire de la construction au Québec à travers les moments forts du développement de Pomerleau à partir des années 1950 et un couple fascinant. Portés par les espoirs qu'engendrait la Révolution tranquille, Hervé et son épouse Laurette, ont fondé l'entreprise familiale en 1966 avec d'humbles moyens. Misant sur la jeunesse, ce bâtisseur de ressources humaines a fait grandir sa compagnie qui devint dès 1986 la plus importante de l'industrie de la construction au Québec, titre qu'elle a conservé depuis. Cet ouvrage original se démarque des biographies conventionnelles. Des encadrés historiques, des anecdotes savoureuses, des interventions de gens ayant côtoyé Hervé Pomerleau depuis ses débuts et de nombreuses photographies défilent tout au long de ce récit captivant.



PIERRE C. POULIN. *Hervé Pomerleau, bâtisseur du Québec moderne*. Les Éditions GID, 2016, 416 p. 39,95\$. Ce texte est reproduit avec l'autorisation de monsieur Serge Lambert des Éditions GID.

**Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à [lmdp@videotron.ca](mailto:lmdp@videotron.ca) ou par téléphone au 819 569-0397.**

## *Conseil d'administration*

	<p><b>Pierrette Vachon-L'Heureux</b>  <b>Présidente</b>          1115, ave Marguerite-          Bourgeois          Québec (Québec) G1S 3Y1          418 687-0589  <a href="mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca">vachonlheureux@webnet.qc.ca</a></p>		<p><b>Francine Vachon</b>  <b>Vice-présidente</b>          385, rue Lockwell, app 420          Québec (Québec) G1R 5J6          418 522-8817  <a href="mailto:valpaga@sympatico.ca">valpaga@sympatico.ca</a></p>
	<p><b>Éric Pomerleau</b>  <b>Trésorier</b>          1201, des Marguerites          St-Pierre-Île-d'Orléans,          (Québec) G0A 4E0          418 995-0551  <a href="mailto:epomerleau@hotmail.com">epomerleau@hotmail.com</a></p>		<p><b>Maurice Vachon</b>  <b>Registraire</b>          14, rue du Trèfle          Baie-Saint-Paul, (Québec)          G3Z 0H2          418 760-8414  <a href="mailto:mauricevachon@derytele.com">mauricevachon@derytele.com</a></p>
	<p><b>Marie-Marthe Pomerleau</b>  <b>Administratrice</b>          1230, rue des Oeillets          Sherbrooke (Québec) J1E 1M7          819 565-0655  <a href="mailto:rcharest2@videotron.ca">rcharest2@videotron.ca</a></p>		<p><b>Daniel Pomerleau</b>  <b>Administrateur</b>          495, rue Bégin          Sherbrooke (Québec) J1G 4J7          819 569-0397  <a href="mailto:LMDP@videotron.ca">LMDP@videotron.ca</a></p>
	<p><b>Léandre Vachon</b>  <b>Archiviste-généalogiste</b>          1428, rue Bernier          St-Jean-sur-Richelieu          (Québec) J2W 1G          3450 349-6141  <a href="mailto:lenvac@sympatico.ca">lenvac@sympatico.ca</a></p>		<p>Ceux et celles qui désirent une clé USB ou une médaille souvenir du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association, n'ont qu'à s'adresser à Léandre Vachon. Le coût est de 10\$ par article.</p>

## *Sollicitation d'articles et offre d'emploi*

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Les textes peuvent être corrigés et modifiés. Chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses écrits qui ne peuvent être reproduits sans son autorisation.

Le prochain bulletin sera publié en juin 2017. Prière de soumettre vos articles en format Word ou RTF. Les photos et les illustrations accompagnant le texte doivent être en format JPG.

Vos documents doivent être transmis par courriel [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca) à Léandre Vachon pour le 15 mai 2017.

Le conseil d'administration est à la recherche de deux membres pour les deux postes vacants du conseil. En plus de l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil se réunissent en octobre et en avril, à Trois-Rivières. Les rencontres ont généralement lieu soit le samedi ou le dimanche. Prière de contacter un des membres du conseil à cet effet.

Est-ce qu'il y a un preneur parmi vous?



Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines a été fondé par la Société minéralogique de la région de L'Amiante (SOMIRA) en 1976, lors du centenaire de la découverte de l'amiante. Cette association, regroupant des collectionneurs de minéraux, a constitué les premières collections du Musée (roches, minéraux, fossiles) en 1974 et 1975, auxquelles se sont ajoutées en 1976 des photographies, outils et équipements miniers permettant de retracer l'histoire de l'exploitation minière de la région.

D'abord installé au Centre culturel de Black Lake, le Musée déménage en 1978 au Collège de la région de L'Amiante à Thetford Mines. Au fil des ans, d'importants dons sont venus grossir les collections du Musée. Parallèlement à cela, l'engouement du public envers le Musée ira en grandissant.

En mai 1996 débutait la construction d'un nouvel édifice pour loger le Musée. Situé sur l'axe routier principal de la région et faisant face à un panorama minier exclusif, il est inauguré en mai 1997. Le visiteur étant au cœur de ses préoccupations, tous les espaces publics se trouvent au rez-de-chaussée. Une agora extérieure permet d'admirer le paysage minier, le jardin minéralogique (minerais et grosses pièces d'équipements miniers) ou encore la magnifique sculpture *Hommage aux gobeuses* de l'artiste Pierre Bourgault Legros de St-Jean-Port-Joli.

Le nouveau bâtiment témoigne à bien des égards de la vocation du Musée et constitue en lui-même une pièce de collection. Son recouvrement en amiante-ciment lui confère un cachet unique en Amérique du Nord, tout en mettant en évidence le patrimoine minier et minéralogique des Appalaches. Le caractère à la fois historique, scientifique et technologique du Musée en fait un centre d'éducation et d'initiation aux sciences de la terre susceptible d'intéresser chaque visiteur, quel que soit son âge ou sa formation.

Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines est accrédité par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Développement économique Canada participe à sa mise en marché. La ville de Thetford Mines contribue également à son fonctionnement.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2017

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**